



AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE AUTONOME

Mineur quittant seul une activité sportive

Votre enfant mineur est pris en charge par les membres et encadrants du **Basket Sud Loire** pendant les horaires des entraînements, des matchs et des stages organisés par le club.

Si vous souhaitez autoriser votre enfant à **quitter seul(e) la salle (ou le lieu de la pratique sportive)** à l'issue de l'activité et à rentrer par ses propres moyens, nous vous remercions de compléter la présente autorisation.

Cette autorisation permet au club de connaître clairement votre choix et d'assurer la sécurité et le bon encadrement des mineurs qui lui sont confiés.

Je soussigné(e), **Nom et prénom** :

agissant en qualité de représentant légal de l'enfant désigné ci-dessous,

Nom et prénom :

Catégorie / équipe :

☐ **AUTORISE**

☐ **N'AUTORISE PAS**

mon enfant à **quitter seul(e) la salle (ou le lieu de la pratique sportive)** à l'issue de l'activité et à rentrer par ses propres moyens.

Cette autorisation s'applique aux activités suivantes :

☐ **Entraînements de basket**

☐ **Matchs / compétitions**

☐ **Stages organisés par le Basket Sud Loire**

En donnant cette autorisation, je reconnais avoir pris connaissance des horaires habituels de fin des activités et avoir évalué les conditions dans lesquelles mon enfant effectuera son trajet de retour.

Cette autorisation est valable : **Saison sportive** : /

Toute modification ou annulation de cette autorisation devra être communiquée au club par écrit.

Fait à :

Le : / /

Mention manuscrite : « *Lu et approuvé – J'autorise mon enfant à quitter seul(e) l'activité sportive selon les conditions indiquées ci-dessus.* »

Signature du représentant légal :